

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

BLANQUEFORT - Domaine de Tanaïs - Inventaires faune-flore - Suivis naturalistes sur le Domaine de Tanaïs - Étude - Contrat de co-développement 2012-2014 - Subvention - Décision - Convention - Autorisation

Monsieur MAMERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La commune de Blanquefort, propriétaire du bois de Tanaïs (espace boisé de 65 hectares situé à l'ouest de la commune), a confié, en 2011-2012, à l'association Cistude Nature, le soin de réaliser un plan de gestion. Achevé en septembre 2012, ce dernier fixe l'objectif à long terme de maintenir la biodiversité par la mise en place d'une gestion conservatoire et par une adaptation des activités de loisirs et de tourisme pratiquées dans cet espace ouvert au public. Ce plan de gestion est validé à différentes étapes par un comité de pilotage composé des différents services communaux ainsi que du Conseil Général dont le service des Espaces Naturels Sensibles.

Le Domaine de Tanaïs est un lieu de promenade et d'activités pour un certain nombre d'associations depuis plusieurs années. Les impacts de ces actions sur la biodiversité, notamment les mesures de gestion des habitats et les aménagements hydrauliques, doivent être évalués afin de vérifier s'ils correspondent aux objectifs fixés.

Pour ce faire, plusieurs suivis écologiques sont programmés dans le plan de gestion (suivi des espèces patrimoniales, suivi de la végétation, compléments d'inventaires, suivi hydrologique, suivi avifaunistique).

La commune souhaite confier la réalisation de ces suivis naturalistes à un bureau d'études spécialisé.

Les objectifs sont multiples :

- confirmer la présence d'espèces patrimoniales,
- réaliser un suivi de certaines espèces patrimoniales dont la présence est avérée,
- actualiser les éléments du plan de gestion au vu des résultats.

La commune sollicite à ce titre une subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux d'un montant de 2 166 €.

La commune s'engage à travailler en partenariat avec le projet d'Atlas de la Biodiversité de La Cub et à transmettre les données récoltées dans l'étude.

Par courrier du 10 mars 2014, la commune de Blanquefort sollicite la participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux au titre de la réalisation de l'étude relative aux suivis naturalistes sur le domaine de Tanaïs.

BUDGET PRÉVISIONNEL € H.T.			
DÉPENSES		RECETTES	
Étude	6 500	Conseil général de la Gironde (33 %)	2 166
		Communauté urbaine de Bordeaux (33 %)	2 166
		Commune de Blanquefort (34 %)	2 168
Total Dépenses	6 500	Total Recettes	6 500

Cette demande de subvention s'inscrit dans le cadre de la fiche action n° 27 « Ceinture verte 2 : parc de Tanaïs » du contrat de co-développement 2012-2014 de la commune et correspond à la nature d'opération « Étude d'aménagement, de valorisation et de protection des espaces naturels ou agricoles et des paysages » inscrite dans le dispositif d'aide financière aux Projets Nature validé par la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011.

Ainsi, la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux s'effectuera sous la forme d'une subvention d'un montant de 2 166 €, aux conditions fixées par la convention ci-annexée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5215- 26,
VU la délibération n° 2012/0010 du 20 janvier 2012 validant les principes et objectifs des contrats de co-développement à intervenir avec chaque commune membre pour la période 2012/2014,
VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT QUE

le parc de Tanaïs est un espace de nature et que
les mesures de suivis naturalistes concourent au maintien de la biodiversité existante,

DÉCIDE

Article 1 – Une subvention d'un montant de 2 166 € est attribuée à la commune de Blanquefort au titre de la réalisation de suivis naturalistes sur le domaine de Tanaïs.

Article 2 - Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 - Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 - La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2014 en section de fonctionnement, chapitre 65, article 657341, opération 05P012O003 "Connaissance et communication pour la nature", fonction 833.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 14 NOVEMBRE 2014

M. NOËL MAMERE